

Exercice Budgétaire : 2020

Fonction : 56 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

Imputation	Autorisation d'engagement	Autorisation de programme	Phasage prévisionnel des paiements	
935/56/65734/56000010	90 000,00 €		2020	5 000,00 €
			2021	40 000,00 €
			2022	30 000,00 €
			2023	15 000,00 €
905/56/204141/56000010		30 000,00 €	2020	5 000,00 €
			2021	10 000,00 €
			2022	10 000,00 €
			2023	5 000,00 €

Thème : C04.06 Innovation numérique et sociale

Objet : Soutien au réseau de tiers-lieux de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

La commission permanente du conseil régional Hauts-de-France dûment convoquée par son Président et réunie le 1 juillet 2020, à 14:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20160004 du Conseil régional du 4 janvier 2016 relative à la « délégation d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente »,

Vu la délibération n°20181966 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n° 2016.1755 du Conseil régional du 24 novembre 2016 relative à l'adoption de la Politique régionale « Feuille de route numérique régionale » et en particulier son axe 2 « Réussir le pari des usages et de l'innovation »,

Vu la délibération n° 2017.0471 du Conseil régional du 18 mai 2017 relative à l'adoption du dispositif soutenant le développement de tiers-lieux du numérique,

Vu la demande de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, reçue le 15 avril 2020,

Vu l'avis émis par la commission Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale)

PREAMBULE :

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache s'est dotée d'une stratégie numérique en juillet 2019, qui s'articule principalement autour du déploiement de la fibre optique, du numérique pour tous (accès aux équipements et ateliers d'initiation) et du numérique au service des professionnels.

Dans ce cadre elle souhaite mettre en œuvre son projet de réseau de tiers-lieux numériques en développant des activités de médiation numérique dans plusieurs communes de son territoire et en ouvrant un nouvel espace de co-working et de télétravail ponctuel.

DECIDE

Par 48 « Pour », 0 « Contre », 0 « Abstention »

D'allouer à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache une aide au fonctionnement de 90 000 € et une aide à l'investissement de 30 000 €, représentant les taux d'intervention suivants

	Coût total	Dépenses subventionnables	Montant de la subvention	Taux d'intervention
Fonctionnement	201 009 € TTC	201 009 € TTC	90 000 €	44,77 %
Investissement	92 422 € TTC	92 422 € TTC	30 000 €	32,46 %

Ces subventions sont imputées sur le code programme budgétaire : MTN 56 000 010.

Les dépenses seront prises en compte à partir du 1/09/2020, date de démarrage du projet.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Présents (38) : Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Natacha BOUCHART, Madame Elizabeth BOULET, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Karine CHARBONNIER, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Olivier DELBE, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Françoise HENNERON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Nicolas LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Faustine MALIAR, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Frédéric NIHOUS, Madame Isabelle PIERARD, Madame Patricia POUPART, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Madame Monique RYO, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Serge SIMEON, Monsieur Jean-Richard SULZER, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Edith VARET

Pouvoirs donnés (10) : Monsieur Gérald DARMANIN donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Monsieur Guillaume DELBAR donne pouvoir à Monsieur Frédéric NIHOUS, Madame Marie-Sophie LESNE donne pouvoir à Madame Manoëlle MARTIN.

Monsieur Jean-Yves BOURGOIS donne pouvoir à Madame Edith VARET, Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Madame Monique RYO

Madame Agnès CAUDRON donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Patricia CHAGNON donne pouvoir à Monsieur Jean-Richard SULZER, Madame Mélanie DISDIER donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT.

Madame Véronique DESCAMPS donne pouvoir à Monsieur André MURAWSKI

N'ont pas participé au vote (0) :

Absents (6) :

Monsieur Jean CAUWEL, Monsieur Sébastien CHENU, Monsieur François DECOSTER, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Sébastien LEPRÊTRE, Monsieur Frédéric LETURQUE

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA CP :

ADOpte A L'UNANIMITE